

# Formation à l'utilisation du robinet d'incendie armé — RIA <sup>EPria</sup>

Face à un départ de feu, l'utilisation d'un robinet d'incendie armé ne s'improvise pas. Cette formation pratique permet à vos collaborateurs d'apprendre à déployer, mettre en eau et utiliser un RIA en toute sécurité, tout en respectant les procédures d'alarme, d'alerte et d'évacuation de l'établissement.

Présentiel - Synchron

## Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

1. Rendre les collaborateurs opérationnels dans l'utilisation des robinets d'incendie armés présents sur le site.
2. Améliorer la rapidité et l'efficacité de la première intervention face à un départ de feu.
3. Réduire les risques de propagation d'un incendie avant l'arrivée des secours extérieurs.
4. Sécuriser les pratiques en évitant les interventions inadaptées ou dangereuses.
5. Intégrer l'utilisation du RIA aux procédures internes d'alarme, d'alerte et d'évacuation.
6. Renforcer la culture de prévention incendie et la coordination des équipes.
7. Assurer la traçabilité de la formation, de la participation et de l'évaluation des salariés.

## Les + métier

Formation RIA à Lyon : apprenez à déployer et utiliser un robinet d'incendie armé en sécurité, à donner l'alerte et à réagir face à un départ de feu.



### Public Visé

Salariés susceptibles d'utiliser un robinet d'incendie armé ; Équippers de première intervention ; Personnels de sécurité, de maintenance ou d'exploitation ; Collaborateurs désignés dans l'organisation incendie de l'établissement.



### Pré Requis

**Aucun prérequis technique n'est exigé.**

Les participants doivent toutefois :

- être en mesure de comprendre et d'appliquer les consignes de sécurité ;
- pouvoir participer aux manipulations pratiques du robinet d'incendie armé ;
- signaler avant la formation toute restriction ou situation de handicap nécessitant une adaptation pédagogique ou matérielle.

La formation peut être suivie par des personnes n'ayant aucune expérience préalable en sécurité incendie.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principes de développement et de propagation d'un incendie.

Reconnaître les dangers des fumées et les limites d'une intervention avec un RIA.

Appliquer les procédures d'alarme, d'alerte et d'évacuation de l'établissement.

Identifier les composants, le fonctionnement et les conditions d'utilisation d'un robinet d'incendie armé.

Évaluer si les conditions permettent d'intervenir sans se mettre en danger.

Déployer, mettre en eau et manipuler un RIA en respectant les règles de sécurité.

Choisir le jet adapté, maintenir une voie de repli et interrompre l'intervention lorsque la situation l'exige.

## Parcours pédagogique

1. Accueil et positionnement — environ 15 minutes

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs ;
  - recueil des expériences et des attentes ;
  - présentation des conditions de réalisation des exercices ;
  - identification des particularités et des risques du site.
2. Comprendre le départ d'incendie — environ 50 minutes
- Principe de la combustion et triangle du feu ;
  - développement d'un incendie ;
  - principaux modes de propagation ;
  - dangers liés aux fumées, aux gaz chauds et à la perte de visibilité ;
  - classes de feu et compatibilité des moyens d'extinction ;
  - limites de l'intervention d'un salarié ;
  - priorité donnée à la sécurité des personnes et à l'évacuation.
3. Organisation de l'intervention

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPria-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Conduite à tenir devant un départ de feu ;
- déclenchement de l'alarme ;
- transmission de l'alerte aux secours ;
- informations à communiquer ;
- consignes internes de l'établissement ;
- rôle des personnes désignées ;
- préparation de l'accueil et du guidage des secours ;
- maintien permanent d'une voie de repli.

La consigne incendie doit notamment préciser les moyens d'extinction disponibles, les personnes chargées de les utiliser, les moyens d'alerte et les personnes chargées d'aviser les secours.4. Connaissance du robinet d'incendie armé — environ 40 minutes

- Rôle et domaine d'utilisation du RIA ;
- identification du dévidoir, du tuyau, du robinet d'arrêt et de la lance ;
- différents types de jets ;
- portée et effets du jet ;
- conditions et limites d'emploi de l'eau ;
- risques liés aux installations électriques, aux produits chimiques ou aux atmosphères dangereuses ;
- vérifications visuelles avant utilisation ;
- règles de positionnement et de déplacement ;
- communication entre les intervenants.5. Exercices pratiques — environ 1 h 25
- Repérage des RIA et des cheminements d'accès ;
- identification de l'alarme et des moyens d'alerte ;
- simulation d'un message d'alerte ;
- contrôle visuel préalable du matériel ;
- ouverture et déploiement du tuyau ;
- mise en eau progressive ;
- prise en main et maîtrise de la lance ;
- sélection et utilisation des différents jets ;
- intervention sur une cible pédagogique ou un générateur de flammes d'exercice ;
- travail seul ou en binôme selon la configuration ;
- maintien d'une voie de repli ;
- arrêt de l'intervention et mise en sécurité ;
- rotations pratiques permettant à chaque participant de manipuler le RIA ;
- débriefing collectif et corrections individualisées.6. Évaluation et synthèse — environ 20 minutes
- QCM de contrôle des connaissances ;
- évaluation pratique individuelle ;
- correction commentée ;
- rappel des points de vigilance ;
- bilan de la formation.

## Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, participative et orientée vers la pratique**, comprenant :

- des apports théoriques courts et illustrés sur le risque incendie, le fonctionnement du RIA et les règles de sécurité ;
- un questionnaire interactif permettant de prendre en compte les connaissances et l'expérience des participants ;
- des études de situations professionnelles adaptées aux risques et à l'organisation incendie de l'établissement ;
- une démonstration commentée du déploiement, de la mise en eau et de l'utilisation du robinet d'incendie armé ;
- des exercices pratiques individuels et en binôme permettant à chaque participant de manipuler le RIA ;
- des mises en situation simulant un départ de feu, le déclenchement de l'alarme et la transmission de l'alerte ;
- des débriefings et corrections individualisées afin de consolider les acquis et de corriger les pratiques inadéquates.

## Moyens pédagogiques

Selon le lieu et la configuration de la session, la formation mobilise les moyens suivants :

- support pédagogique illustré EVINCEL ;
- ordinateur, vidéoprojecteur et supports audiovisuels ;
- robinet d'incendie armé fonctionnel ou RIA pédagogique alimenté en eau ;
- lance, tuyau et dévidoir permettant les exercices de déploiement et de mise en eau ;
- cible d'exercice ou générateur de flammes pédagogique, lorsque les conditions de sécurité le permettent ;
- dispositif d'alarme incendie et téléphone d'exercice pour la simulation de l'alerte ;
- unité mobile de formation incendie EVINCEL, selon la prestation retenue ;
- équipements de protection adaptés aux exercices pratiques ;
- QCM sur support papier ou numérique ;
- grille individuelle d'évaluation pratique ;
- documents de synthèse et consignes de sécurité remis ou présentés aux participants.

Chaque participant réalise les manipulations pratiques nécessaires à

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIria-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

l'acquisition des compétences visées.

## Modalités de suivi

Le suivi administratif et pédagogique de la formation est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur ;
- contrôle de l'assiduité et de la participation aux séquences théoriques et pratiques ;
- suivi individuel lors des exercices de déploiement, de mise en eau et d'utilisation du RIA ;
- conservation des résultats du QCM et de la grille d'évaluation pratique ;
- questionnaire de satisfaction complété en fin de session ;
- remise d'une **attestation individuelle de fin de formation** ;
- transmission d'un **certificat de réalisation** au commanditaire ;
- archivage des documents de suivi dans le dossier de formation.

## Qualification Intervenant·e·s

Formateur ou formatrice spécialisé(e) en sécurité incendie, disposant : d'une maîtrise pratique de l'utilisation des RIA ; d'une expérience de la prévention et de la première intervention ; de compétences en animation de formation pour adultes ; d'une connaissance des consignes d'alarme, d'alerte et d'évacuation.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIria-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

## Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de session au moyen de :

- questions orales et échanges permettant de vérifier la compréhension des consignes ;
- observation des participants pendant les démonstrations et exercices pratiques ;
- mise en situation individuelle d'utilisation du robinet d'incendie armé ;
- grille d'évaluation portant notamment sur le déploiement du tuyau, la mise en eau, la maîtrise de la lance, le choix du jet, le maintien d'une voie de repli et le respect des consignes de sécurité ;
- QCM ou questionnaire de contrôle des connaissances en fin de formation.

La validation est prononcée lorsque le participant applique correctement la procédure d'alarme et d'alerte, manipule le RIA en sécurité et sait interrompre son intervention lorsque la situation présente un danger. Une attestation individuelle de fin de formation est remise à l'issue de la session.

## Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux du client, celui-ci met à disposition : Une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, de prises électriques et, si possible, d'un vidéoprojecteur ou d'un écran ; Un robinet d'incendie armé accessible, identifié et en état de fonctionnement, dont l'utilisation est autorisée pendant la formation ; Une zone extérieure ou technique sécurisée permettant le déploiement du tuyau et les exercices de mise en eau ; Un dispositif permettant l'évacuation ou la récupération de l'eau utilisée, sans risque pour les personnes, les installations ou l'environnement ; Les consignes de sécurité incendie, procédures d'alarme, plans d'évacuation et informations relatives à l'organisation interne de l'établissement ; Les autorisations nécessaires à la réalisation des exercices ainsi que, le cas échéant, l'information préalable du service de sécurité, de la maintenance ou de la télésurveillance ; Les équipements de protection individuelle imposés sur le site et une tenue compatible avec les exercices pratiques ; Les informations concernant les risques particuliers, les zones interdites et les contraintes techniques de l'établissement. Lorsque le RIA du site ne peut pas être utilisé en sécurité, le client doit en informer EVINCEL avant la formation afin de prévoir un RIA pédagogique ou une unité mobile de formation adaptée.

## Modalités d'accessibilité handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une étude individualisée de leurs besoins. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles sont recherchées avec le référent handicap, sous réserve qu'elles permettent de préserver les objectifs de la formation et la sécurité des exercices.



### Durée

**3.50** Heures    **0.5** Jour    2 à 10 participants

### Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation  
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898  
Mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr)

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : EPIria-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427